

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



PLAN DE CONSULTATION ET DE COMMUNICATION RELATIF À LA CONCEPTION D'UN SYSTÈME DE SAUVEGARDE INTÉGRÉ ET DES SAUVEGARDES OPÉRATIONNELLES (SSI/SO)

FEVRIER 2012

Pour toute question sur le présent document, prière de s'adresser à :

Simon MIZRAHI	Directeur, ORQR	2066
Anthony O. NYONG	Chef de division, ORQR.3	2768
Mbarack DIOP	Expert en Chef des politiques de sauvegarde, ORQR.3	3831

Département des Résultats et du Contrôle de la Qualité
Division de la Conformité et des Sauvegardes

TABLE DES MATIERES

I. CHAMP D'APPLICATION DES CONSULTATIONS	1
II. PRINCIPES DIRECTEURS	1
III. SÉQUENCE ET STRUCTURE DES CONSULTATIONS.....	2
IV. AVIS DU COMITÉ D'Experts	2
V. CONSULTATIONS REGIONALES.....	3
VI. CALENDRIER GÉNÉRAL DES CONSULTATIONS.....	4
ANNEXE 1 : AVIS DE DIVULGATION ET DE CONSULTATION SUR LE SYSTEME DE SAUVEGARDE INTEGRE ERREUR! SIGNET NON DEFINI.	
ANNEXE 2 : CONSULTATIONS INTERNES AU SEIN DE LA BANQUE	6

I. CHAMP D'APPLICATION DES CONSULTATIONS

1. La Banque africaine de développement (« la Banque ») est entrain de réviser et mettre à jour ses système et procédures de sauvegardes environnementales et sociales. Dans le cadre de ce processus, la Banque tiendra des consultations avec un large éventail de parties prenantes en vue d'améliorer la qualité et la pertinence de son Système de sauvegarde intégré.
2. Le but du présent document est d'exposer le plan de consultation de la Banque *afin que les différentes catégories de parties prenantes comprennent clairement les possibilités qui leur sont offertes pour s'engager dans la conception du Système de Sauvegarde Intégré la Banque.*
3. Le système intégré de sauvegarde se compose de trois éléments interdépendants :
 - *Sauvegardes opérationnelles* — cinq énoncés de politique, brefs et ciblés, qui établissent clairement les exigences opérationnelles auxquelles les opérations financées par la Banque doivent se conformer.
 - *Procédures d'évaluation environnementales et sociales (PEES)* — les PEES fournissent des informations sur les procédures particulières que la Banque et ses clients devraient suivre pour s'assurer que les opérations de la Banque répondent aux exigences des sauvegardes opérationnelles à chacune des étapes du cycle de projet de la Banque.
 - *Lignes directrices* — fournissent des orientations techniques relatives aux normes ou approches méthodologiques et aux mesures de gestion particulières, pertinentes à la réalisation des sauvegardes opérationnelles.
4. *Les plans de consultation présentés dans le présent document ne concernent que les cinq sauvegardes opérationnelles :*
 - SO 1 : Évaluation environnementale et sociale (la sauvegarde opérationnelle cadre)
 - SO 2 : Réinstallation involontaire
 - SO 3 : Biodiversité et services écosystémiques
 - SO 4 : Prévention et contrôle de la pollution
 - SO 5 : Conditions de travail

II. PRINCIPES DIRECTEURS

5. La Banque entreprend les consultations avec trois objectifs en vue :
 - D'améliorer la qualité et la pertinence globales de ses systèmes de sauvegarde intégrés
 - De Promouvoir une compréhension commune des objectifs, principes et besoins des sauvegardes
 - D'orienter la formulation de l'énoncé de politique de sauvegarde
6. Pour atteindre ces objectifs, les consultations de la Banque seront guidées par les principes suivants :

- la transparence dans la documentation et la communication des résultats des consultations par la publication des commentaires des participants et des réponses du personnel sur le site Internet de la Banque
- une vaste participation en touchant un large éventail de parties prenantes, y compris les gouvernements des pays membres de la BAD, le secteur privé, les ONG, les OSC, les universitaires, les personnes affectées par le projet, les représentants des peuples autochtones, les experts et les institutions partenaires au développement
- large diffusion de l'information l'établissement des canaux de rétroaction et des canaux de rétroaction par le biais du site Internet de la BAD et de la notification par email, traduction de documents de politique, et des discussions individuelles en personne au cours des consultations.
- accessibilité des parties prenantes aussi bien aux informations écrites qu'aux détails sur le processus de consultation par le truchement de la publication sur le Web et du système de courriel

III. SÉQUENCE ET STRUCTURE DES CONSULTATIONS

7. La version actuelle des sauvegardes opérationnelles a déjà bénéficié de consultations internes approfondies avec le personnel de la Banque¹. Le processus de consultation proposé aura lieu à deux niveaux distincts, mais interdépendants.

- *Avis du comité d'experts* — Les consultations se poursuivront avec les institutions partenaires internationales, telles que Conservation Internationale, le Fonds Mondial pour la Nature, la Commission Internationale des Syndicats CSI et d'autres Banques Multilatérales de Développement, qui ont déjà contribué à l'examen par les pairs des versions préliminaires;
- *Consultations régionales* — avec les partenaires au développement, ainsi que la Société Civile, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les institutions financières africaines dont les banques régionales de développement, ainsi que les universitaires et les institutions techniques spécialisées. La Banque veillera à ce que la divulgation des documents pertinents soit effectuée, ainsi qu'une planification adéquate de la gestion de ces ateliers, de façon à produire les résultats attendus avant de s'engager dans le processus de consultation.
- *Divulgateion* : Des copies du Système de Sauvegarde Intégré seront postées sur le Web au moins 3 semaines avant le début des consultations et seront également envoyées aux différents groupes de partenaires.

IV. AVIS DU COMITÉ D'EXPERTS

8. Dans le but d'intégrer les bonnes pratiques dans la version actuelle certains commentaires du panel d'experts ont déjà été obtenus au cours des consultations internes. Les versions préliminaires du Système de Sauvegarde Intégré ont été présentées aux principales organisations internationales comme le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), Conservation Internationale (CI, États-Unis), la Confédération Syndicale Internationale (ITUC, États-Unis)

¹ L'Annexe 2 fournit des détails supplémentaires sur les consultations internes.

et la Banque mondiale. Leurs commentaires et suggestions ont été incorporés dans la version du Système de Sauvegarde Intégré qui a été soumis à OPSCOM et aux Conseils.

9. La version actuelle du Système de Sauvegarde Intégré (SSI) et les Sauvegardes Opérationnelles (OS) relatives ont été présentées au dernier forum des Institutions Financières Multilatérales tenu en Décembre 2011 à Thessalonique en Grèce.

10. Étant donné que la BAD accueillera la prochaine réunion du Groupe de Travail sur l'Environnement des Institutions Financières Multilatérales (MFI-WGE) prévue au printemps 2012, les organismes bilatéraux de coopération au développement, seront invités à titre d'observateurs afin de favoriser et soutenir les efforts d'harmonisation en cours, en particulier sur la définition des IF et les exigences de diligence raisonnable applicables aux Intermédiaires Financiers.

V. CONSULTATIONS RÉGIONALES

11. Afin de promouvoir la consultation d'un large éventail de parties prenantes sur les sauvegardes opérationnelles de la Banque, cinq consultations régionales seront organisées en 2012 à travers l'Afrique. La participation à ces consultations sera ouverte aux représentants des gouvernements, aux organisations de la Société Civile, aux organisations syndicales, aux universitaires, aux institutions régionales de recherches appliquées et aux représentants du secteur privé.

Encadré 1 : Calendrier des consultations régionales

Régions	Lieu	Date des consultations régionales	Rapport de Feedback	Date limite des feedbacks
Afrique de l'Est	Kenya, Nairobi	26-28 mars	15 avril	30 avril
Afrique australe	Afrique du Sud, Pretoria	16-18 avril	30 avril	15 mai
Afrique Centrale	Cameroun, Yaoundé	21-23 mai	15 juin	30 juin
Afrique de l'Ouest	Sénégal, Dakar	18-20 juin	5 juillet	20 juillet
Afrique du Nord	Maroc, Rabat	23-25 juillet	15 août	30 août

12. Chaque consultation durera trois jours et se tiendra dans les endroits facilement accessibles, afin de faciliter les déplacements et la participation des différentes parties prenantes et de s'assurer de la présence des autorités principales gouvernementales et de la Banque.

13. Les ateliers auront deux séances plénières d'introduction et de clôture, séparées par trois réunions subsidiaires impliquant des groupes mixtes d'ONG et d'OSC, du secteur privé, des Banques régionales de développement et des gouvernements centraux et décentralisés.

14. **La journée 1** sera consacrée à la présentation du processus de conception du Système intégré de sauvegarde (SIS) et les divers produits (l'Énoncé de politique et les sauvegardes opérationnelles)

15. **Journée 2** : les participants travailleront dans trois sessions distinctes :

- **Session 1 : alignement sur les systèmes Pays** : Cette session discutera des questions relatives à la convergence ou à la divergence entre le Système Intégré de Sauvegarde

Intégré qui régira les interventions de la Banque et les systèmes nationaux en matière de prescriptions et de gestion du processus d'évaluation environnementale,

- **Session 2 : questions de développement social** : Elle s'occupera des questions de Réinstallation, du Genre, des peuples autochtones, des normes du travail, des droits de l'homme, de la consultation et de la divulgation concernant leur adoption comme éléments contraignants ainsi que les bénéfices et contraintes quant au processus de décision sur le niveau approprié et adéquat de diligence pour les opérations financées par la Banque,
- **Session 3 : questions de l'environnement et de la biodiversité** : Elle discutera des questions environnementales diverses dont les habitats critiques et le mainstreaming du changement climatique dans l'ensemble des sauvegardes ou l'adoption d'une sauvegarde climatique séparée.

16. Les avis et contributions des différents partenaires seront pris en compte dans l'optique 1) d'améliorer le contenu et la clarté de la proposition actuelle, 2) d'accroître l'efficacité opérationnelle, 3) d'assurer l'appropriation par les emprunteurs et, 4) de s'entendre sur un mécanisme de communication et de surveillance du respect de la conformité.

17. **A la journée 3**, les participants se réuniront lors d'une session plénière au cours de laquelle les rapporteurs des différentes sessions feront un compte rendu des différentes questions débattues. Les différentes recommandations seront ensuite discutées et consolidées en tant que contribution au rapport de l'atelier et pour une large diffusion auprès du public intéressé.

18. Les consultations régionales seront présidées par les directeurs régionaux, les représentants des bureaux extérieurs et leurs homologues nationaux des ministères des finances et de l'environnement. Elles seront animées par le chef de division de la conformité et des sauvegardes de la Banque, les spécialistes des politiques de sauvegarde et l'expertise supplémentaire de consultants. On s'efforcera également d'obtenir la présence et la participation actives des membres du Conseil.

19. Les rapports des consultations régionales seront convenablement regroupés dans des thématiques définies, documentées grâce à un suivi des questions adressées à la Foire Aux Questions (FAQ) et divulguées par affichage sur Internet, courriels et la compilation d'un rapport complet de consultation pour distribution sous forme d'annexe au document du SIS/SO à l'intention des Conseils, la direction et d'autres intervenants.

20. Le processus de consultation prendra fin le 30 juillet 2012, après 6 mois de divulgation.

VI. CALENDRIER GÉNÉRAL DES CONSULTATIONS

21. A partir de juillet 2012, la conception du Système de Sauvegarde Intégré se déroulera parallèlement à la finalisation de la révision des Procédures d'Evaluation Environnementale et Sociales et au développement de lignes directrices thématiques et sectorielles en vue d'assurer la cohérence entre les aspects de la politique et les exigences procédurales pour leur mise en œuvre effective. Les activités qui seront mise en œuvre pour finaliser le travail incluront :

- La divulgation des Procédures d'Evaluation Environnementale et Sociale et l'examen par les pairs des études sur la Réinstallation Involontaire et les Populations Autochtones, de Février à Juillet 2012,

- L'intégration des recommandations sur les systèmes pays, sur la Réinstallation Involontaire et sur les Populations Autochtones, dans le Système de Sauvegarde Intégré, et la révision des Procédures d'Evaluation Environnementale et Sociale et des lignes directrices, d'Août à Septembre 2012,
- Compte rendu aux Conseils (CODE) sur le Système de Sauvegarde Intégré, et la révision des Procédures d'Evaluation Environnementale et Sociale et des lignes directrices au plus tard en octobre 2012

22. En rapport avec le calendrier indiqué ci-dessus, les actions nécessaires pour finaliser la conception du Système de Sauvegarde Intégré sont fournies dans l'encadré 2 ci-dessous :

Encadré 2 : Calendrier et actions dans la finalisation du système de sauvegardes intégré

Partage du rapport de rétroaction et le plan de consultation avec CODE le mercredi 25 janvier 2012
Publication du SIS/SO sur le site externe de la Banque, pour commentaires, au plus tard en début Février
Envoyer le document du SSI aux CRR, aux bureaux extérieurs et aux principaux partenaires externes d'ici en début février
Les consultations régionales se tiendront du 25 Mars au 30 Juin 2012 conformément au calendrier ci-dessous
Le rapport complet des consultations publié le 15 août 2012
Répondre aux réviseurs et aux intervenants sur la façon dont leurs observations ont été intégrées
Le rapport de synthèse et les documents finals du SSI seront produits d'ici le 30 août
Traduction et révision en septembre
Présenter le rapport à CODE d'ici la fin octobre
Présentation aux Conseils en Décembre 2012

AVIS DE DIVULGATION ET DE CONSULTATION SUR LE SYSTEME DE SAUVEGARDE INTEGRE



La Banque africaine de développement sollicite des commentaires sur son projet de Système de Sauvegarde Intégré

Février 2012 : La BAD souhaite obtenir des commentaires de la société civile, des représentants des pays membres, des institutions spécialisées et universitaires, ainsi que des banques régionales de développement, du secteur privé et des communautés économiques, sur son nouveau **Système de sauvegarde intégré (SSI)** qui constitueront un maillon essentiel de la durabilité et la conformité des opérations qui seront financées par la Banque au bénéfice du développement de l'Afrique.

Le système va couvrir la gamme complète d'instruments de prêt aux secteurs public et privé en même temps qu'il précisera l'utilisation de l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) pour les prêts politiques et de l'Evaluation des Impacts Environnementaux et Sociaux (EIES) pour les opérations.

La version révisée de l'Énoncé de politique permettra de mettre à jour et d'organiser le Système de sauvegarde en vigueur. Elle sera fondée en grande partie sur les politiques et procédures transversales actuelles, mais dispersées, et comprendra aussi l'élaboration de nouvelles sauvegardes supplémentaires, afin de :

Unifier et simplifier la base de la politique et réduire les coûts de transaction (guichet unique)

Assurer une gestion efficace ou effective des risques et impacts du projet

Intégrer les questions émergentes telles que le changement climatique et des services écosystémiques

Séparer les questions de sauvegarde des objectifs de développement ambitieux

Harmoniser les sauvegardes avec les stratégies de la Banque et les systèmes nationaux

Harmoniser avec les autres Banques Multilatérales de Développement avec qui la Banque cofinance des projets.

Nous sollicitons des commentaires sur les éléments suivants :

L'alignement sur les systèmes nationaux notamment pour les questions relatives à la convergence ou à la divergence entre le Système Intégré de Sauvegarde Intégré qui régira les interventions de la Banque et les systèmes nationaux en matière de prescriptions et de gestion du processus d'évaluation environnementale,

Les questions de développement social telles que la Réinstallation, le Genre, les Peuples Autochtones, les normes du travail, les droits de l'homme, la consultation et de la divulgation de l'information concernant l'adoption des principes comme éléments politiques contraignants ainsi que concernant les bénéfices et contraintes quant au processus de décision sur le niveau approprié et adéquat de diligence pour les opérations financées par la Banque,

Les questions relatives à l'Environnement et à la Biodiversité dont les habitats critiques et le mainstreaming du changement climatique dans l'ensemble des sauvegardes ou l'adoption d'une sauvegarde climatique séparée.

La Banque organisera également cinq consultations régionales dans les 5 régions d'Afrique (Est, Ouest, Nord, Sud et Afrique Centrale) pour solliciter la contribution des différents acteurs du développement de l'Afrique, notamment les décideurs et les professionnels.

Les consultations seront animées par le personnel approprié de la Banque. On s'efforcera également d'obtenir la participation active des membres du Conseil de la Banque et de la Haute Direction.

Les procédures relatives aux consultations régionales seront convenablement regroupées dans des thématiques définies, documentées grâce à un suivi de Questions Fréquemment Posées et divulguées par affichage sur Internet, courriels et la compilation d'un rapport complet de consultation pour distribution sous forme d'annexe au document du Système de Sauvegarde Intégré à l'intention des Conseils, de la Haute Direction et des autres partenaires.

Le Système de sauvegarde intégré et les nouvelles sauvegardes opérationnelles sont maintenant accessibles au public, en ligne, pour une période de 6 mois, **jusqu'au 30 Août**.

Des copies peuvent être demandées à safeguards@afdb.org

Régions	Lieu	Date des consultations régionales	Rapport de Feedback	Date limite des feedbacks
Afrique de l'Est	Kenya, Nairobi	26-28 mars	15 avril	30 avril
Afrique australe	Afrique du Sud, Pretoria	16-18 avril	30 avril	15 mai
Afrique centrale	Cameroun, Yaoundé	21-23 mai	15 Juin	30 juin
Afrique de l'Ouest	Sénégal, Dakar	18-20 juin	5 juillet	20 juillet
Afrique du Nord	Maroc, Rabat	23-25 juillet	15 août	30 août

ANNEXE 2 : CONSULTATIONS INTERNES AU SEIN DE LA BANQUE

Ce niveau de consultation est très important, car il permet de garantir l'appropriation institutionnelle et l'engagement aussi bien sur le processus de conception de la sauvegarde que sur le Système de Sauvegarde Intégré

Un Comité Technique Consultatif comprenant les représentants ou les points focaux issus de différents départements a été mis en place, et trois Rencontres Consultatives Internationales de concertation ainsi que des ateliers internationaux ont été organisés. Leurs principaux objectifs étaient de mettre en contact le personnel de la Banque avec d'autres experts internationaux qui peuvent fournir des conseils et présenter l'état des connaissances sur des questions spécifiques de sauvegarde

- **Mars 2011** — Évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) – Réunion consultative internationale du groupe de travail – pour les opérations de prêts basés sur les politiques; table ronde sur l'efficacité du développement du changement climatique
- **Mai 2011** — Groupe de travail sur la biodiversité - Préserver la biodiversité et les services écosystémiques - Vers une économie verte en Afrique
- **Juin 2011** — Connaître les risques cachés – Faire des choix sains (atelier sur la santé)

Les Rencontres Consultatives Internationales ont également été l'occasion d'ouvrir le processus de décision aux Organisations de la société Civile africaine ainsi qu'à leurs homologues internationaux, sur les principaux engagements contenus dans le document du Système de Sauvegarde Intégré. Les discussions ont également porté sur l'identification des enjeux stratégiques environnementaux et sociaux qui présentent une certaine spécificité pour l'Afrique, ainsi que les implications opérationnelles de l'adoption, le renforcement et l'application effective des principes de l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique et de la Biodiversité et des services écosystémiques.

La consultation interne a été étendue aux bureaux extérieurs, conjointement avec les activités de sensibilisation co-organisées avec l'Unité de la médiation et de l'examen de la conformité (CRMU), afin de solliciter leurs opinions et leurs expériences. Cinq (5) séances régionales de formation sur les changements climatiques et les sauvegardes ont également été organisées pour familiariser les bureaux extérieurs et les pays membres régionaux au Système de Sauvegarde Intégré.

Ces efforts ont été complétés par diverses activités de sensibilisation organisées principalement en coopération avec OSAN, qui ont porté sur la démonstration de l'importance de la conformité et la mise en œuvre de plans de gestion environnementale pour son portefeuille. Ce processus sera étendu aux autres départements sectoriels, avec un accent particulier sur les transports et l'énergie, et sera repris dans l'intérêt des employés de la Banque dans les bureaux régionaux et nationaux.